



MÉTAUX OSISKO

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(NON AUDITÉS)**

**POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES
LES 31 MARS 2019 ET 2018**

**AVIS À L'EFFET QU'UN AUDITEUR N'A PAS EFFECTUÉ D'EXAMEN
DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

En vertu du Règlement 51-102, partie 4, article 4.3, paragraphe 3, alinéa a), si un auditeur n'a pas effectué d'examen des états financiers consolidés intermédiaires résumés, ces derniers doivent être accompagnés d'un avis indiquant que les états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Métaux Osisko ci-joints ont été préparés par la direction et la responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société.

L'auditeur indépendant de la Société n'a pas effectué d'examen de ces états financiers conformément aux normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada pour une mission d'examen d'états financiers intermédiaires par un auditeur de l'entité.

Métaux Osisko

États consolidés de la situation financière

(en dollars canadiens)

	31 mars 2019 (non audités) \$	31 décembre 2018 (audités) \$
ACTIF		
COURANT		
Trésorerie	3 172 770	8 453 161
Placements (note 4)	8 655 207	10 836 918
Comptes débiteurs	1 742 667	1 991 247
Charges payées d'avance	239 573	193 105
	13 810 217	21 474 431
NON COURANT		
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	71 766 264	67 645 072
Placements (note 4)	394 640	364 873
Autres actifs	489 874	489 874
Immobilisations corporelles	139 464	155 146
	72 790 242	68 654 965
Total de l'actif	86 600 459	90 129 396
PASSIF		
COURANT		
Comptes créditeurs et frais courus	2 327 802	5 003 418
Solde du prix d'achat à payer à court terme (note 5)	500 000	500 000
Prime différée sur les actions accréditives (note 6)	2 848 082	3 522 000
	5 675 884	9 025 418
NON COURANT		
Passif d'impôts différés	1 670 746	1 237 202
	1 670 746	1 237 202
Total du passif	7 346 630	10 262 620
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	87 066 372	87 046 722
Bons de souscription (note 8)	6 079 894	6 807 908
Surplus d'apport	10 018 614	9 019 916
Déficit	(23 911 051)	(23 007 770)
Total des capitaux propres	79 253 829	79 866 776
Total du passif et des capitaux propres	86 600 459	90 129 396
Engagements et éventualités (note 14)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Métaux Osisko

État consolidé de la perte et de la perte globale

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Charges		
Charges au titre des avantages du personnel	423 184	165 695
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	265 406	147 354
Honoraires professionnels et de consultation	222 438	201 467
Relations avec les investisseurs et les actionnaires	190 089	120 581
Frais de bureau	91 153	49 747
Frais de déplacement	54 219	93 445
Amortissement	15 682	8 745
Frais d'exploration et d'évaluation	2 355	10 323
Autres charges opérationnelles	831	4 936
	<u>1 265 357</u>	<u>802 293</u>
Perte d'exploitation		
Produits financiers	95 863	186 236
Variation de la juste valeur des placements (note 4)	29 767	17 284
Perte de change	(3 928)	(39 802)
	<u>1 143 655</u>	<u>638 575</u>
Perte avant impôts		
Recouvrement d'impôts	240 374	288 441
	<u>903 281</u>	<u>350 134</u>
Perte nette et perte globale pour la période		
	<u>903 281</u>	<u>350 134</u>
Perte nette par action ordinaire (note 10)		
De base et diluée	(0,007)	(0,004)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 10)		
De base et diluée	<u>136 274 848</u>	<u>103 713 748</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Métaux Osisko

États consolidés de la situation financière

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires	Capital-actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 janvier 2019	136 259 197	87 046 722	6 807 908	9 019 916	-	(23 007 770)	79 866 776
Acquisition de propriétés minières (note 5)	34 998	19 249	-	-	-	-	19 249
Bons de souscription levés	256	401	(17)	-	-	-	384
Bons de souscription expirés	-	-	(727 997)	727 997	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	-	-	-	270 701	-	-	270 701
Perte nette et perte globale pour la période	-	-	-	-	-	(903 281)	(903 281)
Solde au 31 mars 2019	136 294 451	87 066 372	6 079 894	10 018 614	-	(23 911 051)	79 253 829
Solde au 31 décembre 2017	70 384 217	43 543 921	5 731 861	6 197 134	(56 499)	(18 863 037)	36 553 380
Ajustement relié à l'application initiale de l'IFRS 9	-	-	-	-	56 499	(56 499)	-
Solde ajusté au 1^{er} janvier 2018	70 384 217	43 543 921	5 731 861	6 197 134	-	(18 919 536)	36 553 380
Acquisition de propriétés minières (notes 5 et 7)	44 860 981	31 686 842	1 736 618	-	-	-	33 423 460
Bons de souscription levés	105 952	81 171	(17 600)	-	-	-	63 571
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	-	-	-	210 918	-	-	210 918
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	-	-	-	(350 134)	(350 134)
Solde au 31 mars 2018	115 351 150	75 311 934	7 450 879	6 408 052	-	(19 269 670)	69 901 195

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Métaux Osisko

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte pour la période	(903 281)	(350 134)
Ajustements :		
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	265 406	147 354
Amortissement	15 682	8 745
Changement de la juste valeur des placements	(29 767)	(116 992)
Recouvrement d'impôts	(240 374)	(288 441)
	<u>(892 334)</u>	<u>(599 468)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	<u>61 293</u>	<u>261 720</u>
Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation	<u>(831 041)</u>	<u>(337 748)</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(19 420)
Diminution nette des investissements	2 181 711	-
Investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation	(6 631 445)	(5 854 556)
	<u>(4 449 734)</u>	<u>(5 873 976)</u>
Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'investissement	<u>(4 449 734)</u>	<u>(5 873 976)</u>
Activités de financement		
Produit de la levée de bons de souscription	<u>384</u>	<u>63 571</u>
Flux de trésorerie nets générés dans le cadre des activités de financement	<u>384</u>	<u>63 571</u>
Diminution de la trésorerie	<u>(5 280 391)</u>	<u>(6 148 153)</u>
Trésorerie au début de la période	<u>8 453 161</u>	<u>29 053 274</u>
Trésorerie à la fin de la période	<u>3 172 770</u>	<u>22 905 121</u>
Renseignements supplémentaires (note 13)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

1. Nature des activités et risque de liquidités

Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko ») et ses filiales (collectivement, la « Société ») se spécialisent dans l'exploration et l'évaluation de propriétés de métaux de base situées au Canada. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

La Société a été constituée en vertu des dispositions de la *Business Corporations Act* (Alberta) le 10 mai 2000. Depuis mai 2017, la Société est enregistrée en vertu de la *Business Corporation Act* (Colombie-Britannique).

Les actions de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») sous le symbole OM, à la Bourse de Francfort sous le symbole OB5, et à la OTCQX sous le symbole OMZNF.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont classées dans les propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation différées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien des titres et des intérêts bénéficiaires dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de ses propriétés; et de l'obtention de certaines autorisations gouvernementales ou du produit de la cession de propriétés. Tout changement aux conditions futures pourrait faire en sorte que la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation différées subisse une dépréciation importante. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété à l'égard des propriétés minières où elle effectue présentement des travaux d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie pour des propriétés aux étapes de l'exploration et de l'évaluation, ces procédures ne garantissent pas le droit de propriété de la Société. Les droits de propriété pourraient être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

La direction de la Société (la « direction ») est d'avis qu'elle dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les douze prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur. En outre, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information concernant les flux de trésorerie.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, lesquels ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 6 mai 2019.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les comptes de Métaux Osisko et de ses filiales à part entière énumérées ci-dessous :

<u>Nom de la filiale</u>	<u>Activité</u>	<u>Pays d'origine</u>
Bowmore Exploracion de Mexico S.A. de C.V.	Inactive	Mexique
Pine Point Mining Limited (« Pine Point »)	Exploration minière dans les Territoires du Nord-Ouest (Canada)	Canada
Bowmore O & G	Inactive	Canada

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

Métaux Osisko contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influencer ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. Tous les soldes et les transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation. Métaux Osisko et toutes ses filiales ont une date de clôture d'exercice qui est le 31 décembre.

3. Jugements, estimations et hypothèses

La préparation d'états financiers exige de la direction de la Société qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses quant aux montants présentés à titre d'actifs et de passifs et aux montants présentés à titre de charges. Les estimations et les hypothèses reposent sur l'expérience antérieure et sur divers autres facteurs qui sont considérés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats servent de fondement pour porter des jugements sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement établie à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents. Les jugements, estimations et hypothèses comptables critiques sont les mêmes que ceux décrits dans nos plus récents états financiers annuels audités.

4. Placements

Au 31 mars 2019, la Société détient des placements temporaires d'une valeur de 8 655 207 \$ (10 836 918 \$ au 31 décembre 2018) composés d'acceptations bancaires, d'obligations, de certificats de dépôts garantis, et de billets à ordre ayant une échéance moins de douze mois.

La Société détient des titres négociables dans des sociétés d'exploration minière cotées en bourse. Ces placements à long terme sont évalués à la juste valeur, et les changements à la juste valeur sont comptabilisés dans la perte nette de la période.

	31 mars 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Amex Exploration Inc. – 50 000 actions ordinaires	47 000	10 500
Global Resources Investment Trust – 518 246 actions ordinaires	22 640	29 373
Canadian Metals Inc. – 6 000 000 actions ordinaires, 2 500 000 bons de souscription	325 000	325 000
	394 640	364 873

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, la Société a enregistré un gain latent de 29 767 \$ dans les autres éléments du résultat global (gain latent de 17 284 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018) relativement à ces titres négociables.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018
(non audités, en dollars canadiens)

5. Actifs d'exploration et d'évaluation

La Société a engagé les coûts décrits ci-dessous à ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2019 \$	Ajouts (nets des crédits) \$	Disposition \$	Radiation \$	Solde au 31 mars 2019 \$
Québec					
Québec Genex (a)					
Droits miniers	39 127	46 008	-	-	85 135
Frais d'exploration	1 219 259	220 676	-	-	1 439 935
	1 258 386	266 684	-	-	1 525 070
Urban-Barry (b)					
Frais d'exploration	500 000	-	-	-	500 000
	500 000	-	-	-	500 000
Quévillon (c)					
Frais d'exploration	279 790	822 384	-	-	1 102 174
	279 790	822 384	-	-	1 102 174
Silica South					
Droits miniers	10 541	-	-	-	10 541
Frais d'exploration	283 881	-	-	-	283 881
	294 422	-	-	-	294 422
Autres propriétés au Québec (d)					
Droits miniers	-	-	-	-	-
Frais d'exploration	16 084	-	-	-	16 084
	16 084	-	-	-	16 084
Nouveau- Brunswick					
Gilmour South (e)					
Droits miniers	25 286	43 449	-	-	68 735
Frais d'exploration	3 847 925	12 270	-	-	3 860 195
	3 873 211	55 719	-	-	3 928 930
Key Anacon (f)					
Droits miniers	1 511 540	(28 410)	-	-	1 483 130
Frais d'exploration	3 937 081	381 018	-	-	4 318 099
	5 448 621	352 608	-	-	5 801 229
Canadian Continental (g)					
Droits miniers	957 880	(16 150)	-	-	941 730
Frais d'exploration	645 470	20 519	-	-	665 989
	1 603 350	4 369	-	-	1 607 719
Mount Fronsac (h)					
Droits miniers	211 264	5 050	-	-	216 314
Frais d'exploration	1 562 009	-	-	-	1 562 009
	1 773 273	5 050	-	-	1 778 323
Autres propriétés au Nouveau- Brunswick (i)					
Droits miniers	88 009	28 080	-	-	116 089
Frais d'exploration	279 477	5 555	-	-	285 032
	367 486	33 635	-	-	401 121
Territoires du Nord-Ouest					
Pine Point (j)					
Entente d'option de redevances (j)	193 580	-	-	-	193 580
Droits miniers	33 602 570	-	-	-	33 602 570
Frais d'exploration	18 434 299	2 580 743	-	-	21 015 042
	52 230 449	2 580 743	-	-	54 811 192
Résumé					
Entente d'option de redevances	193 580	-	-	-	193 580
Droits miniers	36 446 217	78 027	-	-	36 524 244
Frais d'exploration	31 005 275	4 043 165	-	-	35 048 440
	67 645 072	4 121 192	-	-	71 766 264

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018
(non audités, en dollars canadiens)

5. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- (a) Québec Genex : Le projet Québec Genex de la Société comprend, entre autres, les claims miniers des propriétés Ascension, Wallace, Kempt et Montauban.

En plus des claims existants à Montauban, le 5 décembre 2018, la Société a conclu une entente d'option (l'« entente Montauban ») avec DNA Canada Inc. (« DNA ») pour acquérir une participation de 80 % dans certains claims situés dans les secteurs de Montauban et de Chavigny au Québec (les « claims DNA »). En vertu de cette entente, la Société peut acquérir une participation de 80 % dans les claims DNA en réalisant ce qui suit :

- En finançant un montant total de 2 500 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de trois ans, selon l'échéancier suivant :
 - i. 500 000 \$ avant le 5 décembre 2019 ;
 - ii. 750 000 \$ avant le 5 décembre 2020 ; et
 - iii. 1 250 000 \$ avant le 5 décembre 2021.
- En participant à un financement avec DNA d'un montant entre 200 000 \$ et 250 000 \$.

L'option d'acquérir une participation de 80 % dans les claims DNA ne concerne que les découvertes de métaux de base. Advenant la découverte de métaux précieux, la Société aura le droit et l'option d'acquérir une participation de 20 %. Métaux Osisko sera l'opérateur des claims DNA pendant la période d'acquisition.

- (b) Urban-Barry, Québec : Le 26 mars 2018 (la « date d'entrée en vigueur »), la Société a conclu une entente d'option (l'« entente ») avec Minière Osisko inc. (« OSK »), une partie apparentée (voir note 11) pour acquérir une participation de 50 % dans le projet de métaux de base d'Urban-Barry (le « projet ») sur les claims miniers sélectionnés au sein du groupe de claims miniers d'Urban-Barry d'OSK. En vertu de l'entente, la Société peut acquérir une participation de 50 % dans le projet en finançant des dépenses d'exploration totalisant 5 000 000 \$ sur une période de quatre ans, selon l'échéancier suivant :

- i. 500 000 \$ avant le 1^{er} anniversaire de la date d'entrée en vigueur ;
- ii. 1 000 000 \$ avant le 2^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur ;
- iii. 1 500 000 \$ avant le 3^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur ; et
- iv. 2 000 000 \$ avant le 4^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur.

OSK conservera un intérêt de 100 % sur toute découverte fortuite de métaux précieux (or-argent) sur les claims couverts par l'entente et agira à titre d'opérateur du projet pendant la période d'acquisition. La Société avait effectué le premier versement de 500 000 \$ conformément à l'échéancier.

- (c) Quévillon, Québec : Le 12 novembre 2018, la Société a conclu une entente d'option (l'« entente Quévillon ») avec OSK pour acquérir une participation de 50 % dans le groupe de claims Quévillon (le « projet Quévillon »), sur des claims sélectionnés se trouvant immédiatement à l'ouest du groupe de claims miniers d'Urban-Barry. En vertu de l'entente Quévillon, la Société pourra acquérir une participation de 50 % dans le projet Quévillon en finançant des dépenses d'exploration totalisant 8 000 000 \$ sur une période de quatre ans, selon l'échéancier suivant :

- i. 2 000 000 \$ avant le 12 novembre 2019 ;
- ii. 2 000 000 \$ avant le 12 novembre 2020 ;
- iii. 2 000 000 \$ avant le 12 novembre 2021 ; et
- iv. 2 000 000 \$ avant le 12 novembre 2022.

OSK conservera un intérêt de 100 % sur toute découverte fortuite de métaux précieux (or-argent) sur les claims couverts par l'entente Quévillon et agira à titre d'opérateur du projet Quévillon pendant la période d'acquisition. Au 31 mars 2019, la Société avait financé des dépenses d'exploration d'un montant de 1,0 million de dollars.

- (d) Autres propriétés au Québec : La plupart des autres propriétés au Québec sont assujetties à une redevance des revenus nets de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») avec Redevances Aurifères Osisko ltée (« OGR »), une partie liée (note 11), laquelle est décrite au point (k).

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

5. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- (e) Gilmour South, Nouveau-Brunswick : Cette propriété est située à 20 km au sud-sud-est de la mine Brunswick n°12. Elle est assujettie à la redevance avec OGR (k). Conformément à l'entente d'option signée le 7 mars 2017, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans la propriété Gilmour South (ainsi que dans les propriétés Flat Landing Brook et Louvicourt) en contrepartie de :
- Paiements en espèces totalisant 216 000 \$ sur une période de 5 ans suivant la signature de l'entente. Un montant de 30 000 \$ a été payé durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 (51 000 \$ payé au 31 décembre 2018) ; et
 - Émission de 190 000 actions ordinaires de la Société sur une période de 5 ans suivant la signature de l'entente. Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, 34 998 actions ordinaires (19 249 \$) ont été émises (50 000 actions ordinaires émises au le 31 décembre 2018, d'une valeur de 23 500 \$).
- (f) Key Anacon, Nouveau-Brunswick : Ce projet est situé à 20 km au sud de Bathurst (Nouveau-Brunswick) et est assujetti en partie à la redevance avec OGR (k). Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 21 décembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de :
- Paiement en espèces totalisant 750 000 \$, versé le 22 février 2018 ; et
 - Émission d'actions ordinaires de la Société d'une valeur de 750 000 \$. Des actions ordinaires d'une valeur de 250 000 \$ ont été émises le 19 janvier 2018 (319 957 actions ordinaires ont été émises) et il reste 500 000 \$ en actions ordinaires à émettre au 2^e anniversaire de la clôture de la transaction. Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, le solde de 500 000 \$ a été comptabilisé comme un passif courant.
- (g) Canadian Continental, Nouveau-Brunswick : Cette propriété est assujettie en partie à la redevance avec OGR (k). En plus des claims existants déjà détenus par la Société, conformément au contrat d'achat et de vente signé le 27 décembre 2017, la Société a acquis des claims additionnels dans cette propriété en contrepartie de :
- Paiement en espèces totalisant 100 000 \$, versé le 9 mars 2018 ;
 - Émission de 1 000 000 actions ordinaires, émises le 28 février 2018 (800 000 \$) ; et
 - Frais de transaction équivalents à 50 000 actions ordinaires de la Société, lesquelles ont été émises le 28 février 2018 (45 000 \$).
- (h) Mount Fronsac, Nouveau-Brunswick : Cette propriété est assujettie à la redevance avec OGR (k). En plus des claims existants déjà détenus par la Société, l'acquisition du projet découle des deux transactions suivantes :
- i. Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 24 novembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans ce projet en contrepartie de 150 000 actions ordinaires de la Société émises le 28 février 2018 (142 500 \$).
 - ii. Conformément à l'entente d'option signée le 28 juin 2017, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 32 autres claims miniers de cette propriété en contrepartie de :
 - Paiements en espèces totalisant 300 000 \$ sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente. Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, 75 000 \$ ont été payés ; et
 - Émission de 200 000 actions ordinaires de la Société sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente. Au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, 66 668 actions ordinaires ont été émises (54 668 \$).
- (i) Autres propriétés dans le Camp minier de Bathurst (« CMB ») : Les autres propriétés dans le CMB sont assujetties à la redevance avec OGR (k). Les ententes conclues pour ces autres propriétés dans le CMB comprennent :
- i. Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 11 septembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Coulee (Slam) en contrepartie d'un paiement en espèces de 100 000 \$.
 - ii. Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 29 décembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Camel Back en contrepartie de 62 500 actions ordinaires de la Société émises le 28 février 2018 (54 375 \$).
 - iii. Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 7 mars 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans les propriétés de la Ceinture Brunswick (Sud-Est et Ouest) en contrepartie de 916 667 actions ordinaires (275 000 \$).

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

5. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- (j) Le 23 février 2018, la Société a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Pine Point (voir note 7), qui détient la propriété Pine Point située à proximité de Hay River dans les Territoires du Nord-Ouest (la « propriété Pine Point »).

Pine Point dispose d'une entente d'option lui permettant d'acquérir une participation de 50 % dans une redevance de 3 % NSR sur la propriété Pine Point. Pour maintenir l'option en vigueur, des paiements annuels de 75 000 \$ US (100 000 \$) seront versés à chaque anniversaire de cette entente, jusqu'à l'atteinte de la production commerciale, moment où la Société pourra exercer cette option en versant un montant de 3 000 000 \$ US (4 020 000 \$), moins les montants payés précédemment. Au 31 mars 2019, le premier des deux paiements annuels relativement à cette NSR totalisant 193 580 \$ a été capitalisé en tant qu'actifs d'exploration et d'évaluation aux états consolidés de la situation financière.

- (k) Le 12 octobre 2017, la Société a conclu une entente avec OGR, en vertu de laquelle OGR fera l'acquisition d'une redevance NSR de 1 % sur la quasi-totalité du portefeuille de projets actuels de la Société, tant au sein du CMB qu'au Québec, à la date de la présente entente, en contrepartie de 5 000 000 \$ en trésorerie. La redevance NSR s'appliquera également aux secteurs que la Société pourrait acquérir dans l'avenir et qui seraient situés dans un rayon d'un kilomètre des terrains détenus au moment de la transaction. OGR peut aussi faire l'acquisition des ententes de rachat de redevances existantes sur les projets actuels et conservera un droit de premier refus sur toute future vente de redevance ou de flux de métaux touchant les propriétés existantes ou nouvellement acquises par la Société.

6. Prime différée sur les actions accréditives

	31 mars 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Solde au début de la période	3 522 000	2 106 353
Prime différée sur les actions accréditives émises (note 7)	-	5 320 000
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives	(673 918)	(3 904 353)
Solde à la fin de la période	2 848 082	3 522 000

7. Capital-actions

Pine Point

Le 23 février 2018 (la « date de clôture »), la Société a réalisé un plan d'arrangement aux termes duquel, entre autres :

- (i) La Société a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Pine Point ; et
- (ii) Une nouvelle société, Generation Mining Limited (« Spinco ») a été créée pour détenir tous les éléments d'actif et de passif de Pine Point, à l'exception de la propriété Pine Point, le tout réalisé par le biais d'un plan d'arrangement statutaire (l'« arrangement »). La Société ne détient aucune participation dans Spinco.

Selon les termes de l'arrangement, chaque ancien actionnaire de Pine Point avait le droit de recevoir, en contrepartie de chaque action de Pine Point détenue immédiatement avant l'heure de prise d'effet de l'arrangement : i) 0,2710 action ordinaire de la Société (« action ordinaire »); ii) 0,0677 bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix d'exercice de 1,50 \$ par action sur une période de douze mois à compter de la date de l'arrangement; et iii) une action ordinaire de Spinco, laquelle fera l'objet d'un regroupement sur la base de 10 pour 1 conformément à l'arrangement. La Société a émis 43 278 524 actions ordinaires, 10 811 585 bons de souscription et 5 185 443 bons de souscription de remplacement, dont la juste valeur marchande est de 32 031 586 \$.

La transaction a été considérée comme une acquisition d'actifs puisque Pine Point ne correspond pas à la définition d'une entreprise en vertu de l'IFRS 3.

Les actifs acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de clôture. Les frais liés à la transaction d'un montant de 1 591 147 \$ sont capitalisés en tant qu'actifs d'exploration et d'évaluation aux états consolidés de la situation financière au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

7. Capital-actions (suite)

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge, basés sur la juste valeur de la contrepartie totale à la date de clôture. La juste valeur des immeubles a été estimée en se basant sur l'information du marché donnée par le participant, que la direction considère comme raisonnable aux fins d'évaluation :

	\$
Juste valeur de la contrepartie versée :	
Actions ordinaires et bons de souscription émis	32 031 586
Coûts de transaction reliés aux acquisitions	1 591 147
	<u>33 622 733</u>
Juste valeur des actifs nets acquis :	
Actif courant	271 668
Entente d'option de redevances	93 785
Droits miniers	33 602 570
Passif courant	(345 290)
	<u>33 622 733</u>

Actions accréditives émises durant l'exercice terminé le 31 décembre 2018

Le 12 septembre 2018, la Société a finalisé un placement privé de 10 870 000 actions ordinaires accréditives à un prix de 0,92 \$ par action, pour un produit brut total de 10 000 400 \$ (le « placement de 2018 »). Dans le cadre du placement de 2018, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement de 2018 et les frais d'émission d'actions ont totalisé 591 649 \$. La juste valeur des 10 870 000 actions ordinaires a été estimée à 6 522 000 \$. Un montant de 3 271 300 \$ (net des frais d'émission d'actions de 207 100 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditives (note 6).

Le 6 novembre 2018, la Société a finalisé un placement privé par voie de prise ferme de 9 946 369 actions ordinaires accréditives à un prix de 0,75 \$ par action, pour un produit brut total de 7 459 777 \$ (le « placement de novembre 2018 »). Dans le cadre du placement de novembre 2018, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement sur les émissions admissibles et frais d'émission d'actions, pour un total de 481 010 \$. La juste valeur des 9 946 369 actions ordinaires a été estimée à 5 271 576 \$. Un montant de 2 048 700 \$ (net des frais d'émission de 139 501 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditives (note 6).

8. Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les variations des bons de souscription de la Société émis aux actionnaires :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	16 779 465	0,97
Émis	15 997 028	1,37
Levés	(105 965)	0,60
Expirés	(4 896 959)	0,97
Solde au 31 décembre 2018	27 773 569	1,21
Levés	(256)	1,50
Expirés	(10 811 316)	1,50
Solde au 31 mars 2019	<u>16 961 997</u>	<u>1,02</u>

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018

(non audités, en dollars canadiens)

9. Rémunération fondée sur des actions

Le régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») de la Société a été adopté conformément aux politiques de la TSX-V. Les actionnaires de la Société ont approuvé le régime en vertu duquel le conseil peut octroyer aux employés, aux administrateurs, aux dirigeants et aux consultants des options d'achat d'actions en vue d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont établis par le conseil. La durée maximum d'une option d'achat est de cinq ans.

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	4 850 000	1,36
Attribuées	1 748 400	0,70
Levées	(33 333)	0,30
Annulées	(59 200)	1,54
Solde au 31 décembre 2018	6 505 867	1,18
Attribuées	2 665 000	0,55
Annulées	(129 865)	0,83
Solde au 31 mars 2019	9 041 002	1,00
Options pouvant être levées au 31 mars 2019	4 519 022	1,34

La rémunération fondée sur des d'actions pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 s'élève à 270 701 \$ (210 918 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018), dont un montant de 5 295 \$ (63 564 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018) a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation.

Les options d'achat d'actions, au moment de l'attribution, sont comptabilisées à leur juste valeur telle que déterminée par le modèle de prix des options de Black-Scholes en fonction de la période d'acquisition des droits et des hypothèses moyennes pondérées suivantes pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 :

Prix de l'action à la date d'attribution	0,50 \$
Prix de levée à la date d'attribution	0,55 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,85 %
Durée de vie prévue des options	4,9 ans
Volatilité annualisée prévue	73 %
Taux de dividende	0 %
Juste valeur moyenne pondérée par option	0,28 \$

La volatilité prévue a été établie en calculant la volatilité « historique » du prix des actions ordinaires de la Société à partir de la date d'attribution et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options d'achat d'options. Lors de l'estimation de la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période donnée parce qu'elle considère que le prix de l'action a été extrêmement volatil, en raison d'un évènement spécifique qui n'est pas censé se reproduire au cours de la durée de vie prévue des options d'achat d'options.

10. Perte nette par action

La perte de base et diluée par action pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 a été calculée en fonction de la perte nette attribuable aux actionnaires de 903 281 \$ (perte nette attribuable aux actionnaires de 350 134 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018) et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 de 136 274 848 (103 713 748 actions ordinaires pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018). En raison des pertes nettes pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 8 et 9) ont été considérées comme étant anti dilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018
(non auditées, en dollars canadiens)

11. Transactions entre parties liées et impliquant les principaux dirigeants

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 et 2018 :

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ⁽¹⁾	225 950	177 263
Rémunération fondée sur des actions	253 118	167 579
	479 068	344 842

(1) Inclut les honoraires de consultation et de gestion.

Au cours des périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018, la Société a effectué des transactions avec certains de ses dirigeants et administrateurs, certaines sociétés contrôlées par des dirigeants et d'autres sociétés liées. OGR est une partie liée parce qu'elle exerce une influence notable sur la Société en raison du nombre d'actions détenues ainsi que des dirigeants et administrateurs communs. OSK et Ressources Falco ltée (« FPC ») sont des parties liées en raison de dirigeants et d'administrateurs communs.

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, un montant de 104 000 \$ (61 845 \$ pour la période de trois mois terminée au 31 mars 2018) a été facturé par OGR pour des services professionnels et la location de bureaux. Un montant de 58 000 \$ a été inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 31 mars 2019 (130 000 \$ au 31 décembre 2018).

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, un montant de 833 000 \$ (montant nul pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018) a été facturé par OSK relativement au projet Urban-Barry, le projet Quévillon, et pour des services professionnels fournis à Métaux Osisko. Un montant de 176 000 \$ a été inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 31 mars 2019 (335 000 \$ au 31 décembre 2018).

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, un montant de 35 000 \$ (montant nul pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018) a été facturé par FPC pour des services professionnels, duquel un montant de 19 000 \$ a été inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 31 mars 2019 (18 000 \$ au 31 décembre 2018).

12. Juste valeur des instruments financiers

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Ce qui suit présente les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière en conformité avec la hiérarchie de la juste valeur.

Cette hiérarchie classe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux fondés sur l'importance des données servant à évaluer leur juste valeur. La hiérarchie de juste valeur comprend les niveaux suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date de clôture;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : des données sur les actifs ou les passifs qui ne sont pas observables (données non observables).

La juste valeur des placements en actions a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les placements en actions évalués à la juste valeur aux états de la situation financière au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018 sont classés dans le niveau 1.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018
(non audités, en dollars canadiens)

13. Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
<u>Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :</u>		
Comptes débiteurs	248 580	(423 258)
Charges payées d'avance et autres actifs	(46 468)	(248 190)
Comptes créditeurs et frais courus	(140 819)	933 168
Total	61 293	261 720
Dépenses engagées sur les actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes créditeurs et frais courus		
Début de la période	3 358 256	-
Fin de la période	823 459	-

14. Engagements et éventualités

- (a) La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, selon des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société est tenue de réaliser des travaux d'exploration minière. Les délais sont également fixés par les règles fiscales pour la réalisation des travaux d'exploration, et ce, au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant l'émission du placement accréditif ;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales liées aux travaux d'exploration.

Le 12 septembre 2018, la Société a reçu un montant de 10 000 400 \$ à la suite de l'émission d'actions accréditatives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2018. Au 31 mars 2019, 8 100 000 \$ de ce montant restait encore à dépenser.

Le 6 novembre 2018, la Société a reçu un montant de 7 459 777 \$ à la suite de l'émission d'actions accréditatives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2018. Au 31 mars 2019, 400 000 \$ de ce montant restait encore à dépenser.